

École Maternelle des 4 saisons
2 rue de l'Église
79160 VILLIERS EN PLAINE
05 49 35 62 97
Ce.0790932j@ac-poitiers.fr

Directrice : Annabelle DAVIET

Compte-rendu CE n°2

Jeudi 08 mars 2018

Présents :

- **L'équipe enseignante** : Mme DAVIET, Mme DELACUISINE, Mme ROUSSEAU
- **L'équipe éducative** : Mme NEVEU, Mme GRIFFON, Mme GRELIER
- **Les RPE** : Mme SAUVAGE, Mme MARQUIS, Mme DUCASSE et M. GUILBERT
- **La Municipalité** : Mme GRELIER, M. MORINEAU.
- **Périscolaire** : Mme PIPET
- **DDEN** : Mme VOUHÉ et M. DUVALLO

Excusés :

- **L'éducation nationale** : M. GAY, Inspecteur de la circonscription de Parthenay
- **L'équipe éducative** : Mme GUERIN et les membres du RASED
- **Les RPE** : Mme KHELIFATI et Mme ARSENI
- **La Municipalité** : Mme BEAUSSE

Ordre du jour :

- Vie scolaire : point sur les effectifs, mouvement du personnel, organisation, hygiène et santé, sécurité, point financier
- Apprentissages : suivi des projets, bilan APC, suivi RASED
- Matériel et travaux des écoles
- Périscolaire (école élémentaire)
- Questions des RPE

Début de la séance : 18h40

VIE SCOLAIRE :

Effectifs de l'école maternelle → 77 élèves (1 départ en décembre 2017 mais 2 arrivées en Janvier 2018) :

- 25 PS
- 24 MS
- 28 GS

Prévision pour la rentrée prochaine → 73 élèves :

- 25 PS
- 25 MS
- 23 GS

Mouvement du personnel :

- Chaque absence a été remplacée
- Il y a eu une stagiaire de la MFR pendant 2 semaines en janvier.
- une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) est présente les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2 pour un élève de MS.

Organisation de la semaine scolaire :

- Maintien de la semaine à 4 jours et demi. Courrier du DSDEN validant la décision.

Hygiène et santé :

- La visite des 4 ans pour les MS a eu lieu les 20/10/2017, 04 et 05/12/2017.
- La visite des 5 ans pour les GS, n'est pas encore programmée mais un questionnaire a été rempli par la maîtresse.
- 5 PAI : 3 pour l'asthme et 2 pour allergies alimentaires.
- Maladies :
 - o Une information sur la Rougeole a été transmise mais il n'y a pas eu de cas à l'école.
 - o Information Danger écran : lien et documents à disposition sur le site web de l'école www.surexpositionecrans.org avec le PDF flyer-3-6-9-12

Sécurité :

- L'exercice de PPMS confinement a eu lieu le 07/03/2018 (scénario : risque chimique) s'est bien passé. Aucun stress particulier. Le signal utilisé est la corde de brume. Elle s'entend bien malgré les portes fermées.
- Le 2^e exercice incendie a eu lieu le 02/03/2018, tout s'est également très bien passé. Bonne réaction de la part de tous les élèves, bien qu'il ait été inopiné. L'évacuation s'est faite en 2min30. Petit point faible : l'alarme qui ne s'entend pas lorsque les portes sont fermées.

Il est rappelé à tous les parents qu'il est obligatoire de fermer le portillon après chaque passage et formellement interdit d'utiliser la structure des jeux dans la cour en dehors des récréations.

Point financier :

Coopérative scolaire : Au 15/02/2018, 4250 € mais les interventions de Cathy DUVAL ne sont pas déduites (2 journées et 1 matinée).

- 976,00 € participation des parents
- 404,53 € photo scolaire

Cela a permis d'acheter pour le moment :

- une plastifieuse,
- l'abonnement aux magazines WAKOU et Histoires pour les petits
- des ingrédients
- galettes
- la peinture pour le projet en arts plastiques (90€)
- petits matériels pour le quotidien de la classe

La Mairie :

Pour les fournitures scolaires, le budget est de 31€/élève soit 2356 €. A ce jour, 250 € ont été dépensés.

La somme de 150 € est attribuée pour l'achat de livres. Les livres sélectionnés pour les palmes de la CAN, des livres de Stéphanie BLAKE (projet lecture PS) et un imagier ont été achetés.

Demande de subvention pour les projets (arts plastiques, sorties culturelles) : la Mairie a attribuée 1500 €

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour la mise en place de 10 ordinateurs à l'école maternelle.

APE :

L'argent de l'APE (1200 €) va permettre de financer le spectacle « les étoiles d'araignées » (255€), le projet avec un boulanger (450 €), les spectacles au CAMJI et au CAC et le transport. 251,14 € ont été attribués à la hotte de Noël (achat de sables magique, jeux de société et jeux d'imitation).

APPRENTISSAGES :**APC** (Activités Pédagogique Complémentaires)

Jours : lundi, mardi et jeudi. Les interventions ont pour thématiques la motricité fine, la numération, le graphisme, la phonologie et le devenir élève.

Les APC ne sont pas obligatoires et s'effectuent avec l'accord des familles. Celles concernées ont toutes acceptées. Seuls les GS en bénéficient pour la période 3.

RASED :

1 demande de prise en charge pour un élève de GS a été demandée, sans réponse pour l'instant.

1 AVS en MS à mi-temps.

Le psychologue scolaire est venu en observation à la demande des enseignantes.

2 équipes de suivi sont intervenues pour une reconnaissance de handicap.

Projets :**Projet commun aux 2 écoles**

Projet avec la CAN et la médiathèque, notamment avec Mme BARBIER

Thème : là où je vis, là où je voudrais vivre

Les productions des enfants devraient y être exposées

Projet liaison GS/CP

Une sortie commune aura lieu le 07/05/2018 à la Tour Nivelles à COURLAY.

Projet sur le nom de l'école – L'école des 4 saisons

Cette année le travail se fait sur l'automne et l'hiver.

Merci au papa qui a fait toutes les découpes.

En janvier, la peinture a été réalisée avec l'aide des parents et grands-parents.

L'accrochage des éléments se fera fin mai.

Projet commun à l'école maternelle :

Projet « semaine à l'école maternelle

Ce projet consiste à ouvrir les classes à tous les partenaires du 26 au 30 mars 2018.

Objectif : découvrir le quotidien dans une classe de maternelle (atelier, motricité, moment de jeux avec les enfants).

Un mot sera dans les cahiers de liaison concernant les modalités.

Seules les classes des PS et GS sont concernées.

Sorties ou Animations :

Les PS avec l'école de Béceleuf le 23/03/2018. Le spectacle Mokofina est reporté à une date ultérieure.

Les PS et MS : animation par un boulanger les 11 et 12/06/2018.

Les GS : journée USEP avec l'école de Coulonges sur l'Autize le 24/04/2018

Sortie à la Tour Nivelles le 07/05/2018

Spectacle le 06/06/2018 et printemps des maternelles le 11/06/2018.

Projet Académique 2018-2021 :

Le projet d'école est un outil de pilotage permettant aux équipes d'identifier les besoins et clarifier les objectifs dans un souci de cohérence et de continuité. Le projet est valable de 2018 à 2021.

Le projet s'articule autour de 3 ambitions :

Ambition 1 : construire des apprentissages durables

- objectif 1 : porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle
- objectif 2 : développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles
- objectif 3 : encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques

Ambition 2 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

- objectif 1 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- objectif 2 : mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève
- objectif 3 : poursuivre l'ouverture de l'école au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie

Ambition 3 : ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

- objectif 1 : mieux accueillir
- objectif 2 : mieux communiquer
- objectif 3 : renforcer les interactions avec les partenaires

A l'heure actuelle, l'équipe enseignante est sur la réalisation du diagnostic et la définition des objectifs opérationnels (à remettre pour le 31/03/2018).

Ensuite il sera validé par l'IEN (date butoir du 25/05/2018), la réalisation des fiches actions se fait sur l'année scolaire en cours.

MATÉRIELS ET TRAVAUX :

- Entretien du jardin, petit rafraîchissement demandé : désherbage, rondins de bois à changer.

PERISCOLAIRE :

Intervention de Vanessa PIPET qui fait part du souhait de faire une fête de l'APS, un vendredi soir, afin de présenter les activités que font les enfants.

QUESTIONS DES RPE :

1-Sécurité : La réalisation de marquages de passages pour les piétons route de Benet, au niveau de la garderie et de la salle polyvalente, est-elle prévue, et si oui, quand ?

Ce n'est pas prévu dans la mesure où les piétons sont prioritaires dans une zone 30

2- Scolarité : Serait-il possible d'utiliser plus régulièrement le cahier de liaison en vue d'échanger avec les parents sur les éventuels problèmes scolaires des enfants ?

Il est utilisé à chaque fois que cela est nécessaire (signaler une blessure, remarque sur un comportement, besoin d'un rendez-vous...). Il ne sert pas à noter les petits événements du quotidien qui se règlent sur l'instant, mais seulement des états de fait qui se prolongent dans le temps. Il est aussi recommandé que chaque famille se l'approprie et n'hésite pas à l'utiliser à bon escient, à le consulter chaque soir et à le signer quand il y a un mot. Chaque matin, les ATSEM vérifient tous les cahiers.

3 – Quelles sont les différentes sanctions possibles suite à un mauvais comportement ?

Suite à certains comportements, les élèves peuvent être « isolés » du groupe (chaise du puni par exemple, changement de place dans le tableau du comportement). Ils restent avec le groupe afin de pouvoir écouter mais ils ne sont plus l'intérieur du groupe.

En récréation, il peut s'agir de venir s'asseoir, un certain temps près des enseignantes.

Il y a eu dernièrement quelques soucis par rapport aux distributions de bonbons (punitions, récompenses), il a donc été décidé que les bonbons ne seront plus autorisés à l'école à partir de l'année scolaire 2018-2019 (raisons : éducation à la santé, surenchère de bonbons). Cela sera ajouté dans le prochain règlement intérieur.

4- Cantine- Qu'en est-il de l'augmentation de la proportion des aliments « bio », suite à l'annonce du gouvernement de légiférer en ce sens ?

L'objectif doit être atteint en 2022.

Aujourd'hui la SARCEL utilise 15 à 20% de produits BIO. Un groupe de volontaire pourra éventuellement se déplacer à la SARCEL pour en savoir davantage.

DIVERS :

Monsieur Le Maire, Jean-Claude MORINEAU, informe que le 30/03/2018 à 18h30, a lieu l'Assemblée Générale de l'USEP et de la ligue de l'enseignement à la salle des fêtes de Villiers en plaine.

De plus, Monsieur le Maire informe qu'un spectacle sera offert aux enfants par l'association culturelle de Coulonges suite à la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour la soirée avec Yannick Jaulin.

Fin de la séance : 21h25

Les secrétaires de séances,
Mme DAVIET
Mme DUCASSE




Les RPE,
Mme SAUVAGE
Mme DUCASSE
M. GUILBERT



Le Maire,
M. MORINEAU



La Directrice,
Mme DAVIET

